le cnam
Occitanie

Conservatoire national desarts et métiers

Espace entreprise

Pourquoi former vos salariés ?

Les ruptures que la société est en train de vivre, technologique, économique et sociale, génèrent**de nouveaux besoins qui entrainent une profonde mutation du marché de l'emploi** : *85% des emplois de 2030 n'existent pas encore (source Pôle Emploi)*.
La formation est donc un outil essentiel pour**assurer l'adaptabilité de vos collaborateurs** dans le temps. Elle permet non seulement de **maintenir leurs compétences, mais aussi de leur offrir des perspectives d'évolution**.

L'ère de la digitalisation
L'essor fulgurant de l'usage des nouvelles technologies au sein des entreprises a accéléré cette nécessité d'adapter continuellement les compétences professionnelles d'une équipe. Aujourd'hui, maîtriser ces nouvelles pratiques est un enjeu essentiel dans la progression d'une carrière.

Ce que le Cnam Occitanie vous propose

Organiser la montée en compétences de ses collaborateurs revêt un caractère **stratégique pour toute entreprise** ayant à cœur d'investir dans son capital humain, facteur clé de performance, de compétitivité et de croissance.
Notre équipe s'engage donc à faire du développement des compétences un levier de performance de votre entreprise.
C'est pourquoi, nous développons des cursus complets et/ou des modules sur-mesure pour actualiser les connaissances de vos salariés et ce dans de nombreux domaines stratégiques pour l'emploi de demain tels que la cybersécurité, le marketing digital, le génie civil (BIM), la médiation,...

Nos atouts ?

Un réseau d'enseignants et de professionnels reconnus ;
Des équipes pédagogiques issues du terrain ;
Une équipe à l'écoute de vos besoins ;
Des solutions de formation innovantes et adaptées à l'entreprise ;
L'analyse précise de vos attentes et besoins permettra de déterminer au mieux le type de formation nécessaire ;
Acquisition d'une compétence nouvelle au sein de votre entreprise ;
La mise à niveau et le perfectionnement des connaissances de vos salariés ;
La promotion et la certification des parcours de vos équipes ;
La reconversion d'un collaborateur vers un nouveau métier.